



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de HÉBERT (Brigitte), « Grammaire Française. Dédicace », *Grammaire française (1566) Briefve institution de la langue française expliquée en aleman (1568)*, DU VIVIER (Gérard), p. 21-24

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5468-4.p.0016](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5468-4.p.0016)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2006. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Grammaire Françoise,
TOUCHANT LA LEC-
ture, Declinaisons des Noms, & Con-
iugaisons des Verbes. Le tout mis en
Français & Allemand, Par Gerard du
Viuiet Gantois, Maître d'Escole
Françoise, en ceste Ville de
Coloigne, Deuant les
Freres Mineurs.

Frantzösische Grammatica.
Wie man die Sprach soll lehren
lesen vnd schreiben/ Die Nomina Decli-
nieren/ vnd die Verba Coniugieren. Ges-
sagt in Frantzösisch vnd Teutsch/ Durch
Gerhardum von Viuiet/ Frantzösischer
Schulmeister in dieser Stadt
Cöllen/ für dem Minnes-
brüder Clooster.

Bedruckt zu Cöllen durch Ma-
sternum Gholinum.

M. D. LXVI.

Grammaire François, TOVCHANT LA LEC-ture, Declinaisons des Noms, & Coniugaisons des Verbes. Le tout mis en François & Alle-mang, Par Gerard du Viuier Gantois, Maistre d'Escole François, en ceste Ville de Coloigne, Deuant les Freres Mineurs.

Grammaire française

Comment on doit apprendre à lire et écrire la langue, décliner les noms et conjuguer les verbes. Composé en français et en allemand par Gerhardum du Viuier, maître d'école français en cette ville de Cologne par devant le couvent des frères mineurs.

Imprimé à Cologne par Materne Cholin, 1566

[2r°]AU TRESNOBLE ET TRESINGENIEVX ADOlescent Seigneur Arnoldt de Segen, Gerard du Viuier Gantois, souhaiste accroissement d'engin, & treshumble Salut.

Combien (Monsieur) que ce mien petit labeur ne merite pas assez bien d'estre dedié à Vous, à cause de sa petitesse & peu d'engin quy y est contenu. Toutesfois ayant esgard à Vostre beneuolence & humilité enuers moy, il ne m'a peu entrer en fantasia de le dedier à autre plus propre qu'à Vous. Tant pour le bon commencement que Vous auez en ce langage, lequel par Vostre tresgrande diligence & constance auez apprins de moy, qu'aussy que sous Vostre protection, il sera agreable à un chascun : principalement pour la longue & honneste conuersation & familiarité d'entre Vous et moy, apperceuant aussy, qu'il y en a tant, quy ont eu quelque bon commencement, & ie ne scay pour quelles raisons ils ont delaissé de paracheuer une chose, de sy grande consequence ? Possible esmeu de legereté, ou de peu d'amour [2v°] qu'ils y ont eu. Quoy qu'il en soit, ie puis bien dire, qu'il n'y en a eu un (de plus de cinquante) quy aye perseueré, comme Vous auez fait. De laquelle constance ie ne Vous puis assez louer, car fermeté est une uertu grandement louable, & ce principalement ês ieunes gens, quy sont naturellement legers d'esprit.

Pource (Monsieur) ie Vous le dedie, Vous suppliant de l'accepter de tel cœur, comme ie Vous l'ay dedié. Et ferez bien, A Dieu. De nostre Escole Françoise, ce premier iour de May, l'an de nostre Seigneur. 1566.

Par le tout.

Vostre humble & obeissant Seruiteur, Gerard du Viuier Gantois.